PARIS

Il existe forcément un quartier Paris Respire près de chez vous.

PARIS RESPIRE

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure qualité de l'air et d'un espace public plus apaisé, la Ville de Paris met en place un dispositif offrant aux piétons, rollers et vélos des espaces de promenade et de respiration dans des voies libérées de la circulation motorisée, les dimanches et jours fériés.

Zones permanentes

Zones Paris Respire*

Zones estivales*

Zones Paris Respire mensuel
Tous les 1ers dimanche du mois

* les dimanche ou les dimanche et jours fériés en fonction des zones

N
O E
S

Échelle
0 1000 2000

© Mairie de Paris – Direction de la Voirie et des Déplacements